

## COMMUNE DE PREMILLIEU

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 07 Mai 2021

**Présents** : Pascal TORRION, Maire, Alain DUGENY 1<sup>er</sup> adjoint, Valérie BELISSANT 2<sup>nd</sup>e adjointe, Frédéric CUSIN, Gwendoline HERANNEY, Jean-Jacques FEVRE, Patrick ROCHON-VOLLET.

**Secrétaires de séance** : Mmes HERANNEY et BELISSANT

La séance commence à 18h30.

Monsieur le Maire tient à remercier l'ensemble du Conseil pour sa présence.

### ORDRE DU JOUR

M. Le maire demande aux conseillers si nous pouvons rajouter plusieurs sujets :

- SIVU gendarmerie Plateau d'Hauteville
- Point sur les gîtes et appartements du village.
- Création d'une commission Gîte
- Information sur l'assurance des élus
- L'information sur la fibre
- Les clés de la mairie

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **1°) ONF**

Nicolas Micoud et Laurent Dumiel sont présents pour la modification du plan d'aménagement de 2021, et nous présentent les possibilités.

La prévision précédente n'est plus valable car certaines coupes ont eu lieu avant 2018. L'ONF propose de rechercher un nouveau plan et d'établir le nouveau financement qui sera validé par la commune. Les parcelles 4 et 5 pourront être incluses dans le nouveau projet à concurrence de 2.5 hectares, permettant un financement de 80% par les organismes habilités.

Il est demandé à l'ONF de négocier avec la DDT, pour les parcelles 3,6 et 19, un étalement du programme de replantation jusqu'en 2023.

L'ONF est consciente des problèmes et s'engage à faire le maximum pour débloquer la situation.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	7

#### **2°) Rachat de la parcelle de M.Mathieu**

M. Le maire explique qu'une délibération détaillée a été demandé pour la régularisation de la parcelle de M. Mathieu.

Afin de pouvoir passer la vente concernée, nous devons, approuver le rachat des parcelles suivantes aux conditions indiquées :

1. En ce qui concerne la demande d'alignement sur le VC n°18 et tel que défini par le plan de division réalisé par le Géomètre Expert Mr Jean Luc Bollache :

parcelle D 897 : 29 m<sup>2</sup> ; parcelle D 898 : 8 m<sup>2</sup> ; parcelle D 899, 37 m<sup>2</sup> ; parcelle D 901, 3 m<sup>2</sup> ; parcelle D 903 18 m<sup>2</sup> ; soit un total de 95 m<sup>2</sup> acquis au prix de **un Euro le m<sup>2</sup>**.

**Soit un total de 95 €,**

2. En ce qui concerne la parcelle D 468, d'une contenance de 2800 m<sup>2</sup>, le prix

## COMMUNE DE PREMILLIEU

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 07 Mai 2021

d'acquisition retenu est de **dix centimes d'Euro le m2, soit un total de 280 €**. Les conditions de vente de cette dernière parcelle sont :

- Terrain nu, après la vente et l'enlèvement du bois par la SARL TORRION qui devra réaliser les travaux avant le 1er juin 2021.

L'ensemble des frais d'actes seront à la charge de la commune de Prémillieu qui en confiera la rédaction à l'étude de Maître DOGNETON à Artemare.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	7

#### **3°) Changement de l'arrêté des chemins ruraux du 18 juin 2010**

M. Le maire explique que l'arrêté des chemins ruraux nécessite une délibération pour permettre la modification de certains articles de cet arrêté.

L'arrêté modifié est mis en annexe 1.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	7

#### **4°) Validation du site internet**

Après réception du mail du prestataire de la nouvelle maquette du site, l'ensemble du conseil valide cette présentation avec quelques modifications à apporter.

Des administrateurs sont désignés :

- Valérie Bélissant
- Frédéric Cusin
- Gwendoline Héranney
- Cécile Thomas-Chevalier

Ces administrateurs auront la charge de mettre, sur le site, les contenus validés par le conseil à tour de rôle.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	7

#### **5°) Embauche de l'employé communal.**

M. Anthony Hannezo remplit ses fonctions au poste d'agent technique de la commune. Son contrat de 1 an a été signé par les 2 parties.

#### **6°) Choix d'un archiviste.**

Afin de répondre aux exigences du RGPD, il est décidé de faire appel à un archiviste.

Un premier contact a été pris avec le centre de gestion : le cout s'élèverait à 250€ la journée pour 6 h de travail.

Cet archiviste va nous aider pour le tri des documents à conserver ou non.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	7

#### **7°) Réaménagement de la Maillette**

Suite au réaménagement du site de la Maillette un panneau de signalisation sera mis en place pour les déchets autorisés.

La mairie s'engage à verbaliser tout écart de conduite ne respectant pas la réglementation.

Il s'agit d'une démarche de civisme.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	7

## COMMUNE DE PREMILLIEU

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 07 Mai 2021

#### 8°) Réflexion du mode de chauffage de la cure

La mairie a constaté une consommation excessive de fuel sur l'hiver écoulé.

Plusieurs problèmes se posent :

- L'isolation du bâtiment
- Changement de la chaudière

Le conseil se laisse le temps de la réflexion sachant qu'après 2022 les chaudières au fioul ne seront plus autorisées.

2 études sont donc à menés :

- Bilan thermique
- Choix du matériel de remplacement

Le conseil approuve la démarche.

#### 9°) Questions diverses

- Le SIVU (Syndicat à vocation unique) de la gendarmerie du Plateau d'Hauteville sera créer en prévoyance de la construction de la nouvelle gendarmerie.

La présentation est disponible en annexe 2.

- Face à l'incivilité de certains habitants un arrêté sur la propreté de la voirie sera pris concernant les déchets retrouvés (mégots de cigarette, déjections, gobelets en plastiques...) pour garantir la propreté du village.

Suite à cet arrêté une commande de cendrier/poubelle et de distributeurs de sacs pour ramasser les déjections canines sera faite.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	7

- La mairie a été sollicité pour le label « Ville Prudente ». Pour la sécurité de tous et surtout celle des enfants du village, la mairie va se renseigner sur le meilleur moyen de sensibiliser les conducteurs au ralentissement de la rue du col du ballon en priorité.
- La poste a fait une proposition de tarifs concernant l'affranchissement automatique mais le cout est très élevé (environ 1200€ par an contre 500€ de timbres achetés habituellement).

CONTRE	ABSTENTION	POUR
7	0	0

- Point sur les gîte et appartements : Gwendolyne Heranney informe qu'il y a une grande charge de travail, administrativement et aussi sur le terrain ; c'est pourquoi elle propose de ne pas louer les gîtes et les appartements vides temporairement le temps de la régularisation. Un long débat au sein du conseil s'en est suivi. Plusieurs désaccords subsistent.
- M. Le maire propose de créer une commission « gîte » pour permettre de diminuer la charge de GH. Cela permettrait de travailler les dossiers plus en amont des conseils. Le conseil n'ayant pas tombé d'accord, la décision reste en suspens.
- Les travaux en cours de la Fruitière arrivent à leur terme ; celle-ci pourra de nouveau accueillir du monde pour cet été.

**COMMUNE DE PREMILLIEU**  
**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**07 Mai 2021**

- La SMACL à envoyer une information concernant des offres pour l'assurance « sécurité des élus ». Libre à chacun de choisir une offre.
- Le nombre de clés s'avère trop restreint, c'est pourquoi un jeu supplémentaire sera fait.  
Donc un carnet de bord permettant d'inscrire les allés et venus des élus en dehors des horaires d'ouverture de la mairie sera mis à disposition.  
Le conseil vote à l'unanimité.
- Info fibre : Prémillieu et Tard auront la couverture fibre prévue pour l'automne 2021 (Tard sera raccordé depuis la Burbanche)
- Cette année 2 élections se tiendront sur le même week-end c'est pourquoi nous demandons aux électeurs de la commune de participer en tant qu'assesseurs.  
De plus une réunion avec la commission du contrôle de la liste électorale est prévue le 28 mai 2021 à 09h00.

La séance est levée à 22h00.

**Vous pouvez consulter les annexes en mairie.**

Prémillieu le 18 mai 2021

Signé :

Le Maire :

Pascal TORRION

